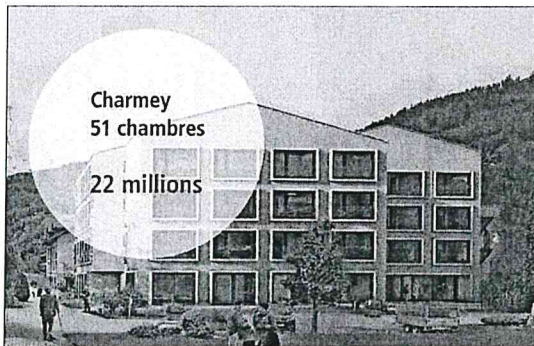
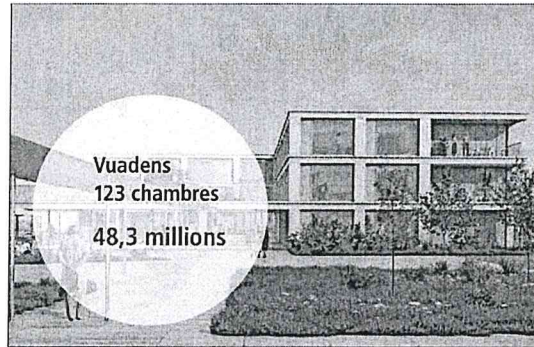
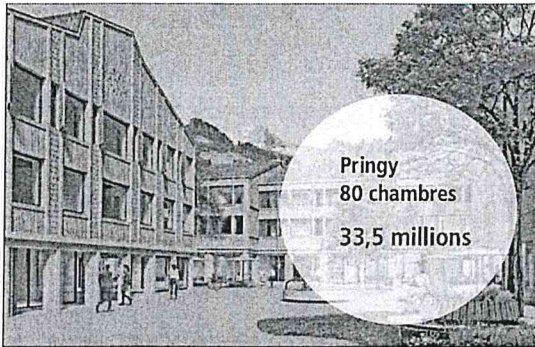


Plébiscite des communes avant les votes populaires

Jeudi soir, les délégués des communes gruériennes ont accepté à l'unanimité cinq crédits d'engagement pour le Réseau santé et social de la Gruyère. Les quatre projets d'EMS devront encore être validés dans les urnes le 25 septembre.



Les citoyens se prononceront dans les urnes le 25 septembre sur les quatre objets séparément, pour un investissement total de 135,8 millions pour ces futurs EMS.

CHRISTOPHE DUTOIT

SENIORS. D'ici à 2029, les communes gruériennes devraient investir 138,9 millions de francs pour cinq projets liés au Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG). Jeudi soir, les délégués des communes ont donné leur feu vert unanime au projet EMS Gruyère-Horizon 2030. La prochaine étape aura lieu dans les urnes le 25 septembre, lors de quatre votations populaires distinctes pour les projets d'EMS de Pringy (33,5 mio), Sorens (32 mio), Charmey (22 mio) et Vuadens (48,3 mio), chacun doté d'une antenne du Service

d'aide et de soins à domicile. Le cinquième objet, un crédit de 3,1 millions pour la création d'un foyer de jour au Foyer de Bouleyres, à Bulle, n'est pas astreint à ce référendum obligatoire. Pour lui, les travaux devraient commencer en septembre.

Achat du terrain à Vuadens

Depuis quelques mois, le Réseau santé et social de la Gruyère a rendu public les divers projets au fil de leurs concours d'architecture. Seule modification depuis la dernière assemblée, l'achat du terrain à la commune de Vuadens pour un montant de 2,5 millions, plu-

tôt que de passer par un droit distinct et permanent comme à Sorens et à Charmey.

Jeudi soir, David Contini, directeur du RSSG, a évoqué les annuités que les communes devraient payer à compter de 2029, au zénith des coûts de construction. «En fonction de l'actuelle hausse des taux hypothécaires, nous avons calculé un montant de 8,2 millions annuels à la charge des communes.»

Durant l'assemblée, les communes de Corbières et de La Roche ont posé plusieurs questions sur ce financement, notamment sur les futurs coûts de fonctionnement et l'engage-

ment du personnel. «Nous n'avons pas encore fait de projections, mais l'augmentation du nombre de chambres va forcément avoir un impact sur les engagements du personnel», a expliqué David Contini.

La question du parking

La question du parking sur le site de Pringy a également suscité une remarque. «Pour l'heure, on se dirige soit vers la solution d'un partenariat privé, soit vers une coopérative avec la Maison de Gruyère et la commune de Gruyères», a précisé Patrick Vaillat, le coordinateur de ces projets.

En campagne

Après le plébiscite de jeudi soir, la campagne peut désormais commencer. A ce jour, aucune opposition ne s'est fait connaître. Le RSSG organisera une journée d'information et d'échanges, intitulée Bien vieillir en Gruyère, le 20 août au CO de Riaz, avec une trentaine d'interventions. En outre, quatre séances d'information seront proposées au public dans les villages concernés par les chantiers. Enfin, une exposition se tiendra dans tous les EMS du district et dans le hall de l'Hôtel de Ville de Bulle de juillet à septembre. ■

Une nouvelle politique de la vieillesse

CONCEPT. Le Réseau santé et social de la Gruyère a profité de cette assemblée pour présenter sa nouvelle Politique de la vieillesse à l'horizon 2030. Ce document de synthèse est le fruit de réflexions à l'échelon du district. Il se base sur une constatation éloquentte: d'ici à 2045, la population des plus de 80 ans devrait tripler. Si l'on tient compte que seul 10% de ces personnes nécessiteraient un placement en EMS, cela signifie qu'il faudrait créer 300 lits supplémentaires dans le district.

«C'est un constat pervers, parce qu'il n'est pas vraiment visible», analyse David Contini, le directeur du RSSG. «Surtout, cela nous donne l'opportunité d'être créatifs et nous devons tout

mettre en œuvre pour soutenir l'autonomie la plus longue possible des personnes âgées, comme elles le demandent», poursuit le préfet Vincent Bosson, président du RSSG.

Axes sociaux et communautaires

Dans ce document de 28 pages approuvé par les délégués, le RSSG parle d'un changement de paradigme. «Nous allons passer de la chaîne thérapeutique actuelle – domicile, appartement protégé, EMS, où chaque intervenant a peu d'emprise sur le précédent ou le suivant – à une responsabilité collective du bien-vieillir», explique Bertrand Oberson, chef de projet au RSSG. A l'évidence, le maintien à domicile est une

priorité, et pas seulement d'un point de vue économique. Mais «l'approche purement médicale doit être élargie et les communes devront s'impliquer dans les volets communautaires et sociaux, qui ne peuvent plus être les seuls apaisés des familles et des associations», poursuit le rapport.

A l'avenir, les EMS deviendront de véritables centres de compétences régionaux, capables de répondre à des questions aussi bien de mobilité, de sécurité, de lutte contre l'isolement, que de repas, de blanchisserie ou d'hébergement temporaire.

La Politique de la vieillesse liste sept objectifs à l'horizon 2030: notamment le respect des droits fondamentaux des

personnes âgées, le soutien aux proches aidants, la poursuite de la mise en réseau des EMS, l'augmentation de l'offre en structures intermédiaires ou l'intensification des collaborations entre l'aide et les soins à domicile, les missions seniors dans les communes, les EMS et le monde associatif.

Pas encore de mesures

Pour l'heure, le RSSG ne dispose pas d'un plan de mesures pour parvenir à ses fins. «Parce que nous n'avons pas de pouvoir sur les autres acteurs du 3^e âge», s'excuse presque David Contini. Mais une commission va prochainement voir le jour pour «faciliter la coordination et la collaboration». CD

A l'agenda

- AVRY-DEVANT-PONT**
Village: marché des producteurs. Sa 10 h-14 h.
- BROC**
Hôtel de Ville: récit en musique de la Maitrise paroissiale de Broc et de l'ensemble à cordes La Clemerata. Di 10 h 30 et 16 h 30.
- Electrobroc: visite guidée en individuel. Inscriptions sur www.electrobroc.ch. Lu, me, ve 14 h, sa 10 h et 14 h.
- LE BRY**
Ile d'Ogoz: concert de Nyna Loren. Réservations au 079 669 13 10. Sa 21 h.
- BULLE**
Centre: festivités de la Pride. Programme sur bullepride.ch. Sa et di dès 11 h.
- Parc du Cabaret: Cabal'été. Jusqu'au 8 juillet.
- Part-Dieu: La cabine, lecture-performance avec Angélique Bruno, Patric Reves et Perrine Berger, texte d'Eric Bulliard. Sa 18 h. Incarnation, performance danse, musique et texte avec Nicole Morel, Fiona Rody et Joséphine de Weck. Sa 20 h. Réverie, performance visuelle et sonore de Gautier Teuscher. Sa 22 h.
- Musée gruérien: grande braderie de livres de la Société d'histoire. Livres antérieurs à 2019. Sa 10 h-16 h.
- L'Incubateur (Pâla 100): concert du groupe Aludvia. Di 11 h.
- CHARMEY**
Centre sport et loisirs: Festival W-e-bike, avec divers tours proposés entre gourmandises, efforts et découvertes. Mise à disposition de «vélos rigolos» (di). Sa et di 10 h-17 h.
- Musée: atelier d'initiation à la reliure, dans le cadre de l'exposition actuelle. Inscriptions à info@musee-charmey.ch. Di 9 h 30.
- GRUYÈRES**
Château: Fête de la St-Jean. Sa 9 h-20 h (spectacle et feu dès 21 h 30), di 9 h-20 h.
- Tibet Museum: concert de Lily Jung. Réservations au 026 921 30 10. Sa 20 h.
- HAUTEVILLE**
Bord du lac: Abyss festival. Programme sur www.abyssefestival.ch. Sa dès 14 h.
- LA JOUX**
Salle communale: Et les lumières scintillent, comédie musicale créée par la troupe Au Réve Eveillé. Réservations au 079 511 63 59. Sa 20 h, di 17 h.
- LE PÂQUIER**
Carmel: messe. Di 10 h 30.
- ROMONT**
Centre: Braderie de Romont, avec cortège de la fanfare, spectacles, concerts, soirée DJ. Sa dès 9 h.
- Bicubic: Histoires de sorcières, spectacle de CCDanse. Sa 17 h et 20 h, di 14 h et 17 h.
- URSY**
Salle paroissiale: réception officielle du conseiller d'Etat Philippe Demierre. Di 10 h-14 h.